

On s'abonne à l'Édition Hebdomadaire, 106, par année. Ou s'abonne à l'Édition Hebdomadaire, 106, par année.

THE PATRYS.

On se reçoit point d'abonnement pour moins de six mois.

LITTÉRATURE.

JAMAIS.

NOUVELLE.

VI.

UN FIDEL-COMMIS.

Un grand étonnement de mademoiselle de Lancelval, ce ne fut pas monsieur Nangis qui se présentait; ce fut le vicomte nerveux de la douairière.

château; mais, au même moment, la porte du salon s'ouvrit, et Jeanvrin annonça: —M. Léon Nangis.

—C'est ce qui me reste à vous apprendre, mademoiselle. Il y a dans la vie des circonstances fatales qu'aucun volonte ne peut prévoir ni détourner; des entrainements dont on ne sait pas maître, des positions qu'on ne s'est pas faites et qu'il faut subir en courbant la tête.

Après qu'il avait répondu par des expressions pleines de tendresse à ces témoignages d'amour, elle reprit: —Nous voyez-vous, n'est-ce pas? Vous me l'avez promis. Je ne sais si ce que je pense est mal, mais je ne tiens plus à rien de tout ce que j'ai connu et préféré jus.

que si j'avais commis un crime; et maintenant, au lieu de me voir entouré de soins et de bonté, je me vois entouré de défiance.

Au même instant, Jeanvrin, qui avait entendu le cri de sa maîtresse, entra dans le salon.

—Antoinette de Lancelval! Il ne peut continuer. Une palme mortelle se reproduit sur ses traits. Je suis obligé de le quitter. Après un instant il dit: —Faites avancer un droust et recoulez-moi.

ALPHONSE RABBE.

Alphonse Rabbe était né à Riez, dans les Basses-Alpes. Comme il arrive à tous les cœurs tendres et profonds, son pays était un de ses amours, à tout propos il en parlait et, à l'en croire, ses ruines romaines valaient celles d'Arles ou de Nîmes.

—Quand j'éprouverai un affectueux sentiment, désormais l'expression de mes traits trahira mon âme; quand j'approcherai la beauté, l'innocence, elles feront l'effet de... —Tournons incrimables! punition affreuse!

ALPHONSE RABBE.

Alphonse Rabbe était né à Riez, dans les Basses-Alpes. Comme il arrive à tous les cœurs tendres et profonds, son pays était un de ses amours, à tout propos il en parlait et, à l'en croire, ses ruines romaines valaient celles d'Arles ou de Nîmes.

—Alors nous allumons deux cigares jumelés; pressé de lui parler de mille choses diverses, je laisse souvent éteindre le mien, et il me donne de son feu... —O mon ami! quand donc tuiras-tu de jours plus heureux!

ALPHONSE RABBE.

Alphonse Rabbe était né à Riez, dans les Basses-Alpes. Comme il arrive à tous les cœurs tendres et profonds, son pays était un de ses amours, à tout propos il en parlait et, à l'en croire, ses ruines romaines valaient celles d'Arles ou de Nîmes.

—Alors nous allumons deux cigares jumelés; pressé de lui parler de mille choses diverses, je laisse souvent éteindre le mien, et il me donne de son feu... —O mon ami! quand donc tuiras-tu de jours plus heureux!

ALPHONSE RABBE.

Alphonse Rabbe était né à Riez, dans les Basses-Alpes. Comme il arrive à tous les cœurs tendres et profonds, son pays était un de ses amours, à tout propos il en parlait et, à l'en croire, ses ruines romaines valaient celles d'Arles ou de Nîmes.

—Alors nous allumons deux cigares jumelés; pressé de lui parler de mille choses diverses, je laisse souvent éteindre le mien, et il me donne de son feu... —O mon ami! quand donc tuiras-tu de jours plus heureux!

ALPHONSE RABBE.

Alphonse Rabbe était né à Riez, dans les Basses-Alpes. Comme il arrive à tous les cœurs tendres et profonds, son pays était un de ses amours, à tout propos il en parlait et, à l'en croire, ses ruines romaines valaient celles d'Arles ou de Nîmes.

—Alors nous allumons deux cigares jumelés; pressé de lui parler de mille choses diverses, je laisse souvent éteindre le mien, et il me donne de son feu... —O mon ami! quand donc tuiras-tu de jours plus heureux!

ALPHONSE RABBE.

Alphonse Rabbe était né à Riez, dans les Basses-Alpes. Comme il arrive à tous les cœurs tendres et profonds, son pays était un de ses amours, à tout propos il en parlait et, à l'en croire, ses ruines romaines valaient celles d'Arles ou de Nîmes.

—Alors nous allumons deux cigares jumelés; pressé de lui parler de mille choses diverses, je laisse souvent éteindre le mien, et il me donne de son feu... —O mon ami! quand donc tuiras-tu de jours plus heureux!

ALPHONSE RABBE.

Alphonse Rabbe était né à Riez, dans les Basses-Alpes. Comme il arrive à tous les cœurs tendres et profonds, son pays était un de ses amours, à tout propos il en parlait et, à l'en croire, ses ruines romaines valaient celles d'Arles ou de Nîmes.

CORRESPONDANCES.

(Pour le "PAYS.") St. H. ... 12 Novembre, 1853. M. le Rédacteur. Si vous avez reçu le Courrier de St. Hyacinthe publié hier, vous avez dû remarquer, en lisant son premier article éditorial, qu'il tance vertement le ministère à propos de la conduite qu'il se propose de suivre pendant la prochaine session.

LE PAYS.

EDITION HEBDOMADAIRE MONTREAL: Mercredi, 16 Novembre 1853.

LE REVENU.

Les comptes publics pour l'année 1852, mis devant l'Assemblée législative en avril dernier, font voir que la recette a excédé la dépense d'un montant de £400,000.

LE "COLONIST" ET L'UNION DES PROVINCES.

Nous connaissons à l'avance les vues qu'entretient, au sujet de l'Union des provinces de l'Amérique du Nord, notre confrère le Colonist. Sa manière d'envisager les questions politiques; les motifs qui le portent à désigner le changement que l'on se propose d'effectuer tôt ou tard dans les relations des colonies britanniques, peuvent lui fournir des arguments qui seront goûtés par une bonne partie de la population, peut-être par la majorité des habitants du Haut-Canada; mais après en avoir fait un examen attentif, nous en sommes venus à la conclusion que ces arguments, quelque spécieux qu'ils soient, ne détruiraient nullement les objections que nous avons élevées contre le projet d'Union.

semblable décision. D'ailleurs, on sait dans toutes les circonstances... les troupes anglaises. Il s'agit de la reconnaissance du gouvernement que nous proposons...

Comme le problème que le comité de Montréal cherche à résoudre, et bientôt le public sera à même de juger s'il a réussi.

Conformément à la convocation publiée dans les journaux français de cette ville, nous sommes très nombreux citoyens de Québec...

Le président expliqua longuement le but de l'assemblée, et dans un discours lucide et éloquent démontra les abus de la tenure et la nécessité de son abolition.

Les résolutions suivantes furent ensuite proposées et adoptées à l'unanimité.

Proposé par Edouard Glatheimer, éc., N. P., secondé par M. William Jenner :

1. Que cette assemblée est d'opinion qu'il convient que l'agitation de la question de la tenure seigneuriale, soit reprise et continuée avec énergie jusqu'à sa solution, persuadée qu'elle est que l'abolition de cette institution est indispensable au développement de la prospérité du pays...

Proposé par Joseph Légaré, éc., secondé par M. John Peaslee :

2. Que cette assemblée est d'opinion qu'il est de l'intérêt du pays que l'abolition de la tenure seigneuriale ait lieu le plus tôt possible, parce que la valeur toujours croissante de la propriété rendra cette abolition plus en plus coûteuse et difficile.

Proposé par Pierre G. Huet, éc., N. P., secondé par Julien Chouinard, éc. :

3. Que les citoyens de Québec, favorables à l'abolition de la tenure seigneuriale, s'approuvent tout à fait les résolutions de la conférence tenue à Québec le 22 août dernier, et que toutes les parties, soient pour la tenue seigneuriale, soient pour l'abolition de la tenure seigneuriale, soient pour l'abolition de la tenure seigneuriale...

Proposé par M. Russell, secondé par M. Gaspard Garnier :

4. Que cette assemblée est d'opinion que dans les contestations entre le seigneur et le censitaire, le droit d'appel devrait être restreint aux cours civiles de paix, composées de membres non seigneurs.

Proposé par J. P. Renaud, éc., secondé par M. le capitaine Martinette :

5. Que les citoyens de Québec, favorables à l'abolition de la tenure seigneuriale, s'approuvent tout à fait les résolutions de la conférence tenue à Québec le 22 août dernier, et que toutes les parties, soient pour la tenure seigneuriale, soient pour l'abolition de la tenure seigneuriale, soient pour l'abolition de la tenure seigneuriale...

Proposé par M. François Vézina, secondé par M. Théophile St. Jean :

6. Qu'en abolissant le système de la tenure seigneuriale, il est indispensable de faire en même temps dans nos lois les modifications nécessaires pour prévenir le retour d'abus analogues ou plus dangereux que ceux que nous voulons faire disparaître; et que la loi ne prohibe pas l'aliénation ou la concession de la propriété foncière pour une rente foncière perpétuelle ou à bail emphytéotique, rien n'empêchant la substitution d'une rente foncière à une rente seigneuriale; qu'il conviendrait aussi de déclarer que toute rente foncière perpétuelle ou d'autre nature quelconque, qui serait stipulée dans l'aliénation de la propriété foncière, ou autrement constituée, puisse toujours être rachetée, nonobstant toutes conventions contraires à ce contraire.

Proposé par J. B. Pruneau, éc., N. P., secondé par M. Pierre Lavoie, junior :

7. Qu'il faut mettre à effet les résolutions précédentes, il convient qu'il soit établi en cette ville un conseil d'administration pour examiner l'opinion publique dans cette affaire qui est partie du district de Québec; qu'il est à cet effet cette assemblée nomme les messieurs suivants pour représenter cette cité à la dite convention, savoir: les présidents et secrétaires de cette assemblée, les promoteurs et seconds des résolutions adoptées ce jour, ainsi que les messieurs suivants :

MM. F. R. Angers, T. C. Lee, Gabriel Valin, Germain Guay, Isaac Thibaudau, L. E. Dorian, Jos. Hardy, J. B. Renaud, Ed. Fréchette, David Mercier, F. Brûlé, N. P., Dr. Dussault, Charles Langlois, François Huet, N. P., Charles Chamberland, Amable Pelletier, Fabien Ouellet, N. P., O. Tessier, M. D., Joseph Breton, F. R., Lapointe, Olivier Vallée, C. Alley, Zéphirin Vézina, Joseph Laurin, R. Jaminson, Capitaine Bureau, Étienne Simard, Jacques Blais, Louis Lavoie, N. P., Alfred Hamel, Téléphore Rostier, Étienne Robitaille, Paul Fréchette, Charles Martineau, J. Nesbitt, Abraham Hamel, Ang. Voelle, G. H. Simard, Narcisse Gingras, Michel Blais, Elie Gingras, Philippe Joliveau, Gleason, H. Chambers, P. Valin, P. Allard, Théophile Racine, M. Robitaille.

Proposé par M. Joseph Larose, secondé par Louis Plamondon, éc. :

8. Que cette assemblée enjoint aux députés de la cité de s'entretenir avec les chefs de mouvement dans les différentes paroisses et townships de ce district, afin de généraliser et de rendre uniformes l'opinion au sujet de l'abolition de la tenure seigneuriale, et que cette assemblée saisi cette occasion d'exprimer son espérance que nos compatriotes des campagnes d'empresont d'adopter avec importance la convention en discutant auprès d'elle les personnes qui possèdent leur confiance et qui seront chargés d'exprimer les vœux de leurs mandataires.

A l'appui des résolutions précédentes des discours furent prononcés par MM. Ed. Glatheimer, Jos. Légaré, Pierre G. Huet, Téléphore Fournier, Ed. Rouseau, M. D. J. P. Rhéaume, et Joseph Larose.

Les débats de l'assemblée eurent lieu en plein air jusqu'à 5 heures et demie, et se continuèrent jusqu'à 7 heures P. M., dans la chambre de lecture de St. Roch. Il n'y avait pas moins de 1000 personnes présentes, et quand l'assemblée se fut ajournée à la chambre de lecture, la vaste salle de cette institution se vit pleine pour contenir la foule.

On sent aussi à Québec qu'une commutation volontaire prolongerait indéfiniment l'existence du système actuel de tenure; d'un autre côté, on repousse l'idée d'une Tenure Seigneuriale.

Nous publions ci-dessous les précédents de l'Assemblée tenue à Québec, dimanche dernier, pour avis aux moyens de parvenir à l'abolition de la tenure seigneuriale.

Après l'adoption des résolutions, le président présenta à l'assemblée M. Latté, secrétaire de la convention de Montréal, et Bureau, N. P. de St. Rémi, tous deux députés par les abolitionnistes de Montréal. Ces messieurs appuyèrent par d'éloquents discours le mouvement que l'assemblée de dimanche a pour but de rendre général et efficace dans le district de Québec, et furent chaleureusement applaudis.

Après l'adoption des résolutions, le président présenta à l'assemblée M. Latté, secrétaire de la convention de Montréal, et Bureau, N. P. de St. Rémi, tous deux députés par les abolitionnistes de Montréal.

Mais il n'était pas moins intéressant de savoir si M. Chauveau était toujours un honnête homme, et nous lui savons gré d'avoir donné toutes les informations que nous désirions avoir sur le sujet.

AINSI MESSIEURS LES ASPIRANTS DEVONT SE TENIR POUR DIT; TOUTE SUBMISSION QUI NE SERA PAS ADRESSÉE À L'HONORABLE SECréTAIRE PROVINCIAL, SERA CONSIDÉRÉE COMME NULLE ET NON AVE nue ET EN CONSÉQUENCE JETÉE DANS LE PANIER AUX CHIFFONS.

COMPAGNIE DES MINES DU CANADA. — Il y a des hommes si bien informés sur leurs mérites et leurs droits à l'immortalité, qu'ils ne peuvent attendre le jugement de leurs contemporains ni de leurs contemporains et qu'impatience, se peignent eux-mêmes. Le Dr. Véron veut se peindre lui-même et il écrit ses mémoires. M. Chauveau a trouvé plus court de se peindre au moyen d'une petite annonce, dont le gouvernement paie les frais.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Dans sa feuille du 5 courant, le Journal de Québec se remet en lice pour défendre son nouveau protégé, le Dr. Meilleur, et il ne peut s'empêcher de dire qu'il est tout surpris de s'en trouver le défenseur.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Quant à nous nous ne sommes nullement surpris de nous-même et de notre attitude; car de tout temps nous ne sommes allés que dans le sens de l'éducation, comme nous avons la satisfaction de pouvoir dire qu'elle l'a été en toutes choses.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Nous avons reconnu au Dr. Meilleur des services incontestables rendus à l'éducation et nous les reconnaissons encore. Mais nous sommes toujours surpris quand nous entendons ou voyons des hommes accepter tout ce que peut faire de mal ou omettre de bien un officier public, parce qu'il aura bien agi par le passé.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Les hommes, à nos yeux, ne sont que des instruments qui mettent les principes en action; — du moment qu'ils perdent ce caractère, nous les repossions, ou comme un ressort usé, ou comme un ressort composé de substances qui subissent l'influence atmosphérique et qui, en se détachant, ou en se retirant, ne laissent rien derrière eux, ou comme un objet sans valeur.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Nous regardons comme nos ennemis tous ceux qui ne feront pas leur devoir ou qui se posent comme un obstacle devant la diffusion des lumières parmi le peuple.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Plus que cela... Si nous avions eu moins d'amitié personnelle pour le surintendant, nous aurions écrit tous les griefs dont nous avons à nous plaindre; mais le souvenir de ses services passés nous donne l'espoir que l'attitude que nous allons prendre vis-à-vis de lui, le ramènerait à ses bonnes dispositions naturelles, et nous l'espérons encore.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Pour défendre son protégé, le Journal veut nous ramener au texte de la loi et il nous demande en quoi le surintendant a violé la loi, en ne prenant aucune démarche pour faire établir l'école normale!

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Avec cet argument, il n'est pas un officier public qui ne puisse se soustraire à la censure publique; car il n'est pas de loi qui n'offre un échappatoire à l'obligation d'en exécuter l'esprit.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Le Journal et son protégé se trouveraient bien embarrassés, si nous leur demandions de nous citer en vertu de quelle loi ou de quelles clauses de la loi le surintendant Ryerson du Haut-Canada publie son Journal d'Education, organise ses bibliothèques publiques, visite les écoles et embrasse tout le système dans ses propres mains.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Ce serait trop demander à notre que d'en faire la moitié. S'il ne veut rien faire que ce que la loi le force à faire, du moins devrait-il l'exécuter de façon à ne donner lieu à aucune plainte.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Si nous n'avons pas accusé le gouvernement directement, ce n'est certes pas parce que nous ne le croyons pas coupable d'inertie, mais c'est parce qu'en l'absence d'un bureau spécial, dans notre organisation politique, pour veiller à l'éducation, nous sommes forcément rejetés sur l'officier qui est chargé et payé à cet effet.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — La plus mauvaise dette que l'on puisse faire pour le surintendant, c'est de comparer son devoir de remembrance à celui de la presse. Pas plus que le Journal, sommes-nous payés pour veiller à tous les départements publics, de quel genre qu'ils soient.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Nécessairement notre attention est trop partagée, pour que nous puissions porter tous les soins nécessaires à chaque département du service public.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Mais celui qui est payé pour remplir une fonction spéciale doit veiller à l'exécution de toute autre matière et ses délégués ont plus de front qu'il n'en peut avoir lui-même, pour comparer son devoir de remembrance à celui de la presse.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — En effet si l'éducation ne progresse pas, à qui s'en doit-on prendre? Est-ce à nous, est-ce au Journal? Est-ce au commissaire des terres, au procureur-général, à aucun des ministres en particulier!

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Que le surintendant mette les ministres en demeure d'agir, et s'ils ne le font pas, nous porterons directement contre eux l'accusation de ne vouloir pas agir.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Lui-même veut que le débiteur soit mis en demeure par le créancier. Or ici, le créancier est le surintendant et le gouvernement le débiteur — et c'est le créancier que nous accusons de négligence et d'inertie, pour l'école normale et pour autre chose dont nous parlerons en temps et lieu.

LE SURIINTENDANT DE L'ÉDUCATION. — Nous donnerons plus tard des explications plus amples, sur les questions que nous pose le Journal relativement aux autres accusations que nous avons portées contre le surintendant.

LES PETITENNES DES GRANDS HOMMES. — Depuis deux ans que M. Chauveau est ministre, on ne peut lui reprocher d'avoir fait beaucoup de bien. Joseph-Réal dit que le rôle d'une Égérie mystérieuse, qui n'aime pas à laisser voir la main qui tient le gouvernail de l'État! Nous ignorons quelle participation importante il peut avoir dans la direction de nos destinées.

CHEMIN DE FER DU NORD. — Les directeurs de cette compagnie ont récemment adopté la résolution suivante, à une assemblée tenue le 6 novembre courant: — « Que cette compagnie n'a pas l'intention de faire passer le chemin de fer de la rive Nord dans l'intérieur du pays, mais de lui faire suivre, autant que possible, la ligne tracée récemment par les ingénieurs de la compagnie. »

INSTITUT DES ARTISANS. — L'assemblée annuelle de cet Institut, tenue lundi dernier, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante:

Président, H. Bulmer; vice-président, A. Bertram, J. A. B. McGill, C. P. Ladd, Jas. Hayes; secrétaire-correspondant, A. Murray; secrétaire archiviste, A. A. Stevenson; trésorier, H. Lyman; bibliothécaire, J. Reed; membres du comité de régie, A. Ramsay, E. Maxwell, Wm. Spier, Wm. Hutchinson, J. Fletcher, Alex. Fleck, R. Goodville, John Mavor, Robert Mitchell, David Brown, John Lambert et James Wells.

LE RAPPORT ANNUEL DES OFFICIERS SORTANT DE CHARGE. — Nous avons été surpris de voir que le rapport annuel de la société est dans l'état le plus prospère.

UNE SÉANCE DES ÉTUDIANTS EN DROIT. — Une séance des étudiants en droit, tenue le 4 courant, les officiers suivants furent élus: Ed. J. Hemming; vice-prés. Ed. A. Bovey; secrétaire, J. G. Barston; trésorier, George Babby; bibliothécaire, James Grant; Comité de Régie, J. A. Walker; E. Badgley B. C. L.; E. H. Lunn, Ed. Prevost, de Terrebonne, John A. Jordan et Ed. Bernard, de Montréal, éc., avocats, furent ensuite élus membres honoraires.

ADMISSION AU BARREAU. — Nous apprenons avec plaisir que M. Eugène Brunau, fils de M. le juge Brunau, a été admis à la pratique du barreau. Ce jeune homme possède beaucoup de talents, et nous lui souhaitons succès dans sa nouvelle carrière.

DINER PUBLIC. — Il paraît que quelques amis officiels du gouvernement, à Trois-Rivières, font tout en leur pouvoir pour monter un dîner en l'honneur de M. Drummond, pour certaines améliorations effectuées sur le St. Maurice. On dit que M. Polette, qui se considère comme ayant droit à cette faveur publique plus que le procureur-général, ne voit pas ces efforts sans quelque jalousie.

REGLEMENT POSTAL. — Nous apprenons avec plaisir que des ordres suivants ont été émanés par le département-général des Postes: 1. Que les éliters de papiers nouvelles et de publications périodiques envoyant leurs papiers par la poste, ont un permis d'expédition, francs de port, enfermés dans leurs papiers nouvelles, leurs comptes pour les sommes qu'on leur doit.

LE BAZAR qui a eu lieu à l'Asile de la Providence et qui s'est terminé lundi, dernier, a rapporté la somme de £200.

« On écrit de Kamouraska, au Journal de Québec, à la date du 11: « Le procès de sieur Prudent Pelletier, accusé du meurtre du nommé Labelle, s'est terminé hier aux assises de Kamouraska. « Une affluence immense a constamment encombré la salle d'audience et ses avenues, pendant les cinq jours qu'a duré l'instruction de cette cause importante, qui excitait au plus haut point l'intérêt public, par les sympathies dont le prisonnier était l'objet. « La cour était présidée par Son Honneur le juge Janet. M. le solliciteur-général Ross occupait pour la couronne, et MM. Angers, du barreau de Québec, et Taché de Kamouraska, étaient chargés de la défense.

« Après quelques minutes de délibération seulement, le petit Juré a rapporté un verdict d'acquiescement qui a été accueilli par la foule, avec un enthousiasme qui, dans tout autre lieu, se serait traduit en de vifs applaudissements.

« Les avocats de la défense se sont acquittés de leur tâche avec une habileté qui leur a attiré les félicitations méritées de toutes les personnes présentes.

EVASION DU PENITENTIAIRE. — Samedi, le 30 août, un nègre du nom de Dawson s'est enfui du pénitencier. Cet individu condamné pour un vol considérable commis quelque part dans l'Ouest, n'était enfermé au pénitencier que depuis quelques temps, et sa sentence de condamnation portait qu'il était en cellule en punition de sa mauvaise conduite, et, samedi matin, on s'aperçut, mais trop tard pour le rejoindre, qu'il avait réussi à se pratiquer un passage à travers le mur de la prison, et qu'à l'aide d'un câble à l'extrémité duquel il avait attaché un poids lourd, il était parvenu à monter sur les murs d'enceinte, et s'était ainsi échappé.

« Les autorités offrent une récompense de cent piastres à celui qui arrêtera ce fugitif.

NAUTRAGE. — La goélette Jacques Cartier, chargée de 1,900 barils de fleur, appartenant à MM. Gooderham et Worts, de Toronto, s'est brisée sur la côte, près de Colborne (H.-C.) durant la tempête de mardi dernier au soir. Tout l'équipage fut sauvé, mais la goélette étant submergée, le chargement sera perdu. La perte de MM. Gooderham et Worts est couverte par les assurances.

NAUTRAGE. — Mardi, la barge Lumina, appartenant à M. Hubert Sauvageau, se rendant de Québec aux Trois-Rivières, fut tellement endommagée par les glaces qu'elle firent une voie d'eau qu'elle fut obligée de gagner terre vis-à-vis la paroisse de Bascam, où elle sombra à une profondeur de neuf pieds d'eau. Elle était chargée de la fonte et de charbon pour M. Louis Dupuis de cette ville; cette cargaison était assurée, mais la barge ne l'était pas de sorte que M. H. Sauvageau en souffre une perte assez considérable. — Éc. Nouvelle.

JURIS D'ÉTAT DE CHÉLSEA. — L'organisation de jurys pour accorder des médailles et faire mention honorable, pour les meilleures contributions au Palais de Cristal de New-York, est commencée. Ce travail est confié à MM. B. Silliman jr., E. P. Johnson et Samuel W. Wells, qui ont le contrôle illimité, et sont nommés commissaires des jurys. Il y aura quinze jurys, et le nombre de personnes formant chaque jury sera déterminé d'après la somme de travail qu'il devra faire, et le plus ou moins d'articles qui seront soumis à son jugement. Le choix des jurés est fait dans toute l'Union et dans les pays étrangers en proportion de leurs contributions. Aucun exposant ne peut être partie d'un jury, il court pour un juré qui devra être accordé par le jury; et une société à laquelle appartient un juré ne peut recevoir de prix. La décision d'un juré sera finale dans son propre genre d'objets ou dans sa classe. Une partie d'un juré ne peut accorder un prix, quoiqu'il puisse servir en détail par des sous-comités. Le président de chaque jury doit être choisi par ses membres, ainsi que le rapporteur. Il y aura deux classes de médailles, en argent et en bronze, à part une mention honorable. Sur ce point les précédents de l'exposition de Londres seront adoptés.

Prix de l'Union. — Le Metropolitan Hotel, à New-York, a été vendue à un montant pour la somme de \$550,000. L'acheteur est M. A. Stewart, propriétaire du magasin de marbre sur Broadway, près du Parc.

CE QUE DEVIENNENT LES NAVIRES. — Le Boston Atlas donne quelques détails intéressants sur la destruction et la perte des vaisseaux appartenant aux États-Unis, d'après des rapports maritimes et autres sources. Il paraît que pendant une période de dix-huit mois, finissant en septembre de cette année, 103 navires et barques, 244 bricks et 327 goélettes furent totalement perdus en mer. Durant la même période, 59 navires qui avaient fait voile avant n'ont jamais reparu, 365 entrèrent dans des ports en détresse, et 102 navires naufragés furent recouverts. Ce qui fait, l'éclairci, une perte totale toutes les 22 heures durant cette période; un navire échoué toutes les 44 heures; un abandonné toutes les 75 heures; et un dont on n'a jamais entendu parler tous les 10 jours.

UNE EXÉCUTION REPRIS. — Un criminel, était condamné à être pendu pour un meurtre atroce à Richmond, en Virginie, la semaine dernière. Lorsqu'on eut mis la trappe de sous les pieds du condamné, les cordes se rompirent et il tomba lourdement à terre. Une grande confusion s'ensuivit, parmi les spectateurs. Le scribe pensait enfin à rattraper la corde, et le prisonnier fut remis sur la plateforme de l'échafaud. Il était louché tout à fait, et se balançait à l'extrême, et le moment où le guillotinet allait tomber sur sa tête, on fut obligé de le remonter une troisième fois, et le guillotinet fut exécuté.

ACCIDENT. — Lundi de la semaine dernière, pendant que plusieurs ouvriers étaient occupés à changer la position d'un char, sur un rail de Plattsburgh, un autre char qui avait pas été bien arrêté se mit à avancer sans être aperçu, et écrasa un nommé Dumas, qui n'était arrivé à Plattsburgh que le matin même. Il laisse une femme et six enfants au Canada. Un autre Canadien du nom de Asella fut un bras fracturé, et un troisième nommé Asella fut blessé.

ACCIDENT. — Mercredi, une enquête a été tenue par le coronar, sur le corps d'un nommé Angus Casky, ouvrier allemand travaillant aux travaux de l'aqueduc, qui fut tué par l'écroulement d'un pan de terre près de la jonction du canal au St. Laurent. Il était engagé, avec deux autres, à charger une voiture de terre, lorsque la partie supérieure s'écroula sur eux. Casky fut tué, l'un des deux autres fut sérieusement blessé, et le troisième légèrement.

ACCIDENTS. — Vendredi matin, un ouvrier employé à l'érection du moulin de M. Shearing, près du pont Wellington, du nom de William Kennedy, est tombé du haut d'un échafaud, et il est mort au moment où il entra à l'hôpital St. Patrice.

« Vendredi après midi, la locomotive d'un train du chemin Central du Vermont qui venait de Montréal, à fait explosion, et a tué un chauffeur et blessé sérieusement l'ingénieur. Heureusement qu'aucun des passagers n'ont été atteints.

ACCIDENT. — Lundi de la semaine dernière, pendant que plusieurs ouvriers étaient occupés à changer la position d'un char, sur un rail de Plattsburgh, un autre char qui avait pas été bien arrêté se mit à avancer sans être aperçu, et écrasa un nommé Dumas, qui n'était arrivé à Plattsburgh que le matin même. Il laisse une femme et six enfants au Canada. Un autre Canadien du nom de Asella fut un bras fracturé, et un troisième nommé Asella fut blessé.

ACCIDENT. — Mercredi, une enquête a été tenue par le coronar, sur le corps d'un nommé Angus Casky, ouvrier allemand travaillant aux travaux de l'aqueduc, qui fut tué par l'écroulement d'un pan de terre près de la jonction du canal au St. Laurent. Il était engagé, avec deux autres, à charger une voiture de terre, lorsque la partie supérieure s'écroula sur eux. Casky fut tué, l'un des deux autres fut sérieusement blessé, et le troisième légèrement.

ACCIDENTS. — Vendredi matin, un ouvrier employé à l'érection du moulin de M. Shearing, près du pont Wellington, du nom de William Kennedy, est tombé du haut d'un échafaud, et il est mort au moment où il entra à l'hôpital St. Patrice.

« Vendredi après midi, la locomotive d'un train du chemin Central du Vermont qui venait de Montréal, à fait explosion, et a tué un chauffeur et blessé sérieusement l'ingénieur. Heureusement qu'aucun des passagers n'ont été atteints.

ACCIDENT. — Lundi de la semaine dernière, pendant que plusieurs ouvriers étaient occupés à changer la position d'un char, sur un rail de Plattsburgh, un autre char qui avait pas été bien arrêté se mit à avancer sans être aperçu, et écrasa un nommé Dumas, qui n'était arrivé à Plattsburgh que le matin même. Il laisse une femme et six enfants au Canada. Un autre Canadien du nom de Asella fut un bras fracturé, et un troisième nommé Asella fut blessé.

ACCIDENT. — Mercredi, une enquête a été tenue par le coronar, sur le corps d'un nommé Angus Casky, ouvrier allemand travaillant aux travaux de l'aqueduc, qui fut tué par l'écroulement d'un pan de terre près de la jonction du canal au St. Laurent. Il était engagé, avec deux autres, à charger une voiture de terre, lorsque la partie supérieure s'écroula sur eux. Casky fut tué, l'un des deux autres fut sérieusement blessé, et le troisième légèrement.

ACCIDENTS. — Vendredi matin, un ouvrier employé à l'érection du moulin de M. Shearing, près du pont Wellington, du nom de William Kennedy, est tombé du haut d'un échafaud, et il est mort au moment où il entra à l'hôpital St. Patrice.

« Vendredi après midi, la locomotive d'un train du chemin Central du Vermont qui venait de Montréal, à fait explosion, et a tué un chauffeur et blessé sérieusement l'ingénieur. Heureusement qu'aucun des passagers n'ont été atteints.

ACCIDENT. — Lundi de la semaine dernière, pendant que plusieurs ouvriers étaient occupés à changer la position d'un char, sur un rail de Plattsburgh, un autre char qui avait pas été bien arrêté se mit à avancer sans être aperçu, et écrasa un nommé Dumas, qui n'était arrivé à Plattsburgh que le matin même. Il laisse une femme et six enfants au Canada. Un autre Canadien du nom de Asella fut un bras fracturé, et un troisième nommé Asella fut blessé.

ACCIDENT. — Mercredi, une enquête a été tenue par le coronar, sur le corps d'un nommé Angus Casky, ouvrier allemand travaillant aux travaux de l'aqueduc, qui fut tué par l'écroulement d'un pan de terre près de la jonction du canal au St. Laurent. Il était engagé, avec deux autres, à charger une voiture de terre, lorsque la partie supérieure s'écroula sur eux. Casky fut tué, l'un des deux autres fut sérieusement blessé, et le troisième légèrement.

ACCIDENTS. — Vendredi matin, un ouvrier employé à l'érection du moulin de M. Shearing, près du pont Wellington, du nom de William Kennedy, est tombé du haut d'un échafaud, et il est mort au moment où il entra à l'hôpital St. Patrice.

« Vendredi après midi, la locomotive d'un train du chemin Central du Vermont qui venait de Montréal, à fait explosion, et a tué un chauffeur et blessé sérieusement l'ingénieur. Heureusement qu'aucun des passagers n'ont été atteints.

ACCIDENT. — Lundi de la semaine dernière, pendant que plusieurs ouvriers étaient occupés à changer la position d'un char, sur un rail de Plattsburgh, un autre char qui avait pas été bien arrêté se mit à avancer sans être aperçu, et écrasa un nommé Dumas, qui n'était arrivé à Plattsburgh que le matin même. Il laisse une femme et six enfants au Canada. Un autre Canadien du nom de Asella fut un bras fracturé, et un troisième nommé Asella fut blessé.

ACCIDENT. — Mercredi, une enquête a été tenue par le coronar, sur le corps d'un nommé Angus Casky, ouvrier allemand travaillant aux travaux de l'aqueduc, qui fut tué par l'écroulement d'un pan de terre près de la jonction du canal au St. Laurent. Il était engagé, avec deux autres, à charger une voiture de terre, lorsque la partie supérieure s'écroula sur eux. Casky fut tué, l'un des deux autres fut sérieusement blessé, et le troisième légèrement.

ACCIDENTS. — Vendredi matin, un ouvrier employé à l'érection du moulin de M. Shearing, près du pont Wellington, du nom de William Kennedy, est tombé du haut d'un échafaud, et il est mort au moment où il entra à l'hôpital St. Patrice.

« Le surintendant met les ministres en demeure d'agir, et s'ils ne le font pas, nous porterons directement contre eux l'accusation de ne vouloir pas agir.

Lui-même veut que le débiteur soit mis en demeure par le créancier. Or ici, le créancier est le surintendant et le gouvernement le débiteur — et c'est le créancier que nous accusons de négligence et d'inertie, pour l'école normale et pour autre chose dont nous parlerons en temps et lieu.

Nous donnerons plus tard des explications plus amples, sur les questions que nous pose le Journal relativement aux autres accusations que nous avons portées contre le surintendant.

LES PETITENNES DES GRANDS HOMMES. — Depuis deux ans que M. Chauveau est ministre, on ne peut lui reprocher d'avoir fait beaucoup de bien. Joseph-Réal dit que le rôle d'une Égérie mystérieuse, qui n'aime pas à laisser voir la main qui tient le gouvernail de l'État! Nous ignorons quelle participation importante il peut avoir dans la direction de nos destinées.

CHEMIN DE FER DU NORD. — Les directeurs de cette compagnie ont récemment adopté la résolution suivante, à une assemblée tenue le 6 novembre courant: — « Que cette compagnie n'a pas l'intention de faire passer le chemin de fer de la rive Nord dans l'intérieur du pays, mais de lui faire suivre, autant que possible, la ligne tracée récemment par les ingénieurs de la compagnie. »

INSTITUT DES ARTISANS. — L'assemblée annuelle de cet Institut, tenue lundi dernier, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante:

Président, H. Bulmer; vice-président, A. Bertram, J. A. B. McGill, C. P. Ladd, Jas. Hayes; secrétaire-correspondant, A. Murray; secrétaire archiviste, A. A. Stevenson; trésorier, H. Lyman; bibliothécaire, J. Reed; membres du comité de régie, A. Ramsay, E. Maxwell, Wm. Spier, Wm. Hutchinson, J. Fletcher, Alex. Fleck, R. Goodville, John Mavor, Robert Mitchell, David Brown, John Lambert et James Wells.

LE RAPPORT ANNUEL DES OFFICIERS SORTANT DE CHARGE. — Nous avons été surpris de voir que le rapport annuel de la société est dans l'état le plus prospère.

UNE SÉANCE DES ÉTUDIANTS EN DROIT. — Une séance des étudiants en droit, tenue le 4 courant, les officiers suivants furent élus: Ed. J. Hemming; vice-prés. Ed. A. Bovey; secrétaire, J. G. Barston; trésorier, George Babby; bibliothécaire, James Grant; Comité de Régie, J. A. Walker; E. Badgley B. C. L.; E. H. Lunn, Ed. Prevost, de Terrebonne, John A. Jordan et Ed. Bernard, de Montréal, éc., avocats, furent ensuite élus membres honoraires.

ADMISSION AU BARREAU. — Nous apprenons avec plaisir que M. Eugène Brunau, fils de M. le juge Brunau, a été admis à la pratique du barreau. Ce jeune homme possède beaucoup de talents, et nous lui souhaitons succès dans sa nouvelle carrière.

DINER PUBLIC. — Il paraît que quelques amis officiels du gouvernement, à Trois-Rivières, font tout en leur pouvoir pour monter un dîner en l'honneur de M. Drummond, pour certaines améliorations effectuées sur le St. Maurice. On dit que M. Polette, qui se considère comme ayant droit à cette faveur publique plus que le procureur-général, ne voit pas ces efforts sans quelque jalousie.

REGLEMENT POSTAL. — Nous apprenons avec plaisir que des ordres suivants ont été émanés par le département-général des Postes: 1. Que les éliters de papiers nouvelles et de publications périodiques envoyant leurs papiers par la poste, ont un permis d'expédition, francs de port, enfermés dans leurs papiers nouvelles, leurs comptes pour les sommes qu'on leur doit.

« Que l'envoi, par la poste, de tout pamphlet, publication périodique, cahiers, etc., lorsqu'ils seront mis en paquets avec une adresse, ne sera qu'un sou par once sur la pesanture totale, que les paquets contiennent une ou plusieurs copies de la publication.

« La malle pour les États-Unis sera close, jusqu'à nouvel ordre, à 54 heures P. M., au lieu de 6 heures comme ci-devant.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DE L'ÉTAT DE NEW-YORK. — La méintelligence qui existe entre les deux grandes nuances du parti démocratique, dans l'Etat de New-York, a été exposé, par son insuite, à ce recevoir le point immédiat, et la cour avait empêché cette scène en rappelant à l'ordre M. l'avocat de la couronne.

« Le correspondant de Washington du Herald de New-York donne un aperçu de ce que sera le prochain message du président Pierce. Nous y remarquons le passage suivant: « Le Président recommandera un système général de commerce réciproque avec les Provinces Britanniques pour tous les articles produits par des pays étrangers; et l'admission du poisson libre de droit, pourvu que les pêcheurs américains n'aient la permission illimitée de pêcher sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. La proposition du gouvernement anglais de permettre aux vaisseaux canadiens d'obtenir des régis-tres américains, ne sera pas opposée, mais la suggestion de leur ouvrir le commerce de la Californie sera rejetée. »

POLICE. — John Fitzgerald a été arrêté mardi et envoyé en prison, sous accusation d'avoir volé pendant qu'il était employé chez M. John Fraser, marchand des marchandises au montant de \$8 17s 6d.

Susan Thompson a aussi été arrêtée, accusée d'avoir reçu des marchandises volées.

ACCIDENT ALQUÉDUQUÉ. — Mercredi, une enquête a été tenue par le coronar, sur le corps d'un nommé Angus Casky, ouvrier allemand travaillant aux travaux de l'aqueduc, qui fut tué par l'écroulement d'un pan de terre près de la jonction du canal au St. Laurent. Il était engagé, avec deux autres, à charger une voiture de terre, lorsque la partie supérieure s'écroula sur eux. Casky fut tué, l'un des deux autres fut sérieusement blessé, et le troisième légèrement.

ACCIDENTS. — Vendredi matin, un ouvrier employé à l'é

ARRÊTATION D'UN "GENTLEMAN." — Un nommé Augustus Snow, dans les poches duquel on a trouvé plusieurs fausses clés et autres instruments des voleurs se servant pour forcer les serrures, et se disant directeur du "Herald and Cry" journal de la police de New-York, correspondant du "Sunday Times" de la même ville, collaborateur du "Putnam's Magazine" et préchant parfois l'évangile, a été incarcéré, vendredi, à Québec, comme prévenu d'avoir volé une traite et quelques billets de banque, montant ensemble à \$250 et appartenant à M. F. H. Burton, de Port-Hope, à l'hôtel "Sword", où il logeait tous deux. On dit que Snow s'est depuis avoué coupable, dans l'espérance d'être châtié par la punition qu'il avait méritée. — Canadien.

MORT DE DAVID STUART. — Nous voyons par un journal de Détroit, une notice biographique sur David Stuart, l'un des pionniers de l'Ontario, mort en cette ville. David Stuart était né à Calderon, en Perthshire, Écosse, mais émigra au Canada et résida à Montréal avant le commencement de ce siècle. Il fut pendant un certain temps agent de la compagnie de la Baie d'Hudson, sur les côtes de l'Atlantique, à la Nouvelle-Écosse et ailleurs; mais en 1810 il devint l'un des principaux agents de John Jacob Astor, dans sa grande expédition à l'embouchure de la rivière de la Colombie, accompagné par feu Robert Stuart, Ramsay Crooks, qui est maintenant à New-York, Benjamin Clapp, M. Mathews, qui est mort à la fin de sa vie à Montréal, M. Wallace, M. Fairbank, et M. Gabriel Franchère, notre compatriote qui réside maintenant à New-York, et qui publia il y a quelques années, une relation de cette expédition.

Ces messieurs dont deux seulement (M. Crooks et Franchère) sont maintenant vivants, retournèrent au service de la compagnie Américaine de fourrures, jusqu'à ce qu'ils furent nommés agents de la compagnie de la Baie d'Hudson, et qu'on pouvait aisément les faire passer; et il parvint à la vendre au prix de quarante à soixante cents par piastre.

La vente était faite et le prix reçu, le vendeur, sous prétexte de tenir la chose secrète, s'entourait d'un peu de mystère et parvenait à substituer une boîte contenant du vieux fer à celle contenant l'argent, mais tellement semblable qu'il était très difficile d'y apercevoir de la fraude. Le voleur, en s'apercevant de la fraude, préférait supporter cette perte en silence, plutôt que de voir son nom mêlé à une affaire aussi équivoque.

Mais enfin, l'importateur de cette nouvelle industrie s'étant adressé à l'un de ses compatriotes qui connaissait la fraude, il a été promptement crier, mais ensuite remis en liberté, et il n'a rien trouvé de mieux à faire que d'aller s'exercer dans le Sud, où il fit plusieurs prosélytes. Ces faits ont été recueillis dans un procès qui a eu lieu ces jours-ci à Pittsburgh, en Pensylvanie, où la société avait déjà fait plusieurs victimes.

Dans un campement sur la rivière de la Colombie, il se révéla durant la nuit, et attiré par la curiosité, il se rend au campement d'un parti d'Indiens hostiles, auxquels son parti avait essayé d'échapper durant tout le jour. Les trouvant tous endormis autour du feu, il s'assied au milieu du cercle qu'ils formaient autour du feu, prend une pipe et se met à la fumer tranquillement comme s'il eût été au milieu de siens. Et se réveillant les Indiens le trouvèrent dans cette position, et les guerriers furent tellement étonnés de cet acte de courage et de sang-froid, qu'ils lui serrèrent la main, lui firent présent de la pipe et le renvoyèrent en sûreté parmi ses compagnons. Son neveu Robert Stuart, qui commençait à s'alarmer de son absence, voulut le blâmer de son imprudence, mais il lui répondit: "Il n'y a rien à craindre d'un Indien, si vous n'avez pas peur de lui."

M. Stuart est mort à l'âge de 88 ans, plutôt de faiblesse générale que de maladie. Il était l'un des derniers de ces chevaliers errants de l'Amérique, les premiers voyageurs de l'Ouest.

— Les empereurs de Russie et d'Autriche ont fait à Olinetz victimes de l'imprudence des troupes du génie, qui en faisant jouer une mine destinée à faire sauter une projection de cette mine dans lequel les empereurs, des troupes et de nombreux spectateurs furent tués; les deux empereurs n'eurent aucun mal; mais un soldat a la tête emportée, plusieurs militaires et quelques spectateurs ont été grièvement blessés. M. M. de Rothschild, qui assistait à cette explosion, ont été couverts de terre.

UNE HISTOIRE VÉRITABLE. — Dans l'une des villes les plus sobres du comté de Hampshire, nous dit un journal américain, — où la loi du Maine est strictement observée, un hôtelier gardait, depuis plusieurs mois, une bouteille de deux sortes de boissons dans le lit qu'il occupait ordinairement, ayant soin de les déplacer au moment de se coucher, et de les replacer sous ses draps en se levant le matin. Il est inutile de dire qu'elles se vidaient de temps à autre.

Il y a quelques jours, après avoir rempli ses bouteilles, n'ayant pas le temps de les porter à leur place habituelle, il se glisse en attendant sous le traversin d'un des lits réservés aux voyageurs, et étant appelé hors de la ville pour la nuit suivante, l'oublié de les ôter.

Il advint malheureusement qu'une jeune demoiselle s'arrêta à l'hôtel pour y passer la nuit; et la servante, ne soupçonnant rien de rien, la conduisit précieusement au lit dans lequel les bouteilles étaient cachées. Comme il se faisait tard, la jeune fille se couche et s'endort bientôt, ne soupçonnant pas la présence du mauvais esprit qui travaillait sous son oreiller.

Vers minuit, lorsque tout fut silencieux et tranquille, la liqueur cachée — soit par la chaleur de la nuit ou par celle de la belle saison — commença à fermenter tellement que le contenant était devenu trop petit pour le contenu. Deux détonations simultanées, presque aussi fortes que celles d'un pistolet, se font entendre et réveillent la jeune fille qui s'élança hors du lit et jeta un cri tellement perçant que tout le monde fut sur pied dans un instant. La lueur, qui brillait à travers la croisée de sa chambre, permit à la jeune fille de voir sa robe de chambre et de se persuader qu'elle est assassinée, elle s'évanouit et tombe sur le plancher.

Use douzaine de serviteurs, à demi réts, s'élança dans la chambre de la demoiselle et reculent d'épouvante en la voyant étendue à terre, baignant dans son sang. Tous croyaient qu'une horrible tragédie s'était passée dans la chambre — qu'elle s'était suicidée ou qu'elle avait été cruellement assassinée. Cependant, lorsqu'on apporta une lumière, ils s'aperçurent qu'elle respirait encore. On eut alors de suite quérir un médecin, pendant qu'on faisait des recherches minutieuses par toute la maison pour découvrir le meurtrier ou l'instrument du crime.

En examinant le lit, on s'aperçut qu'il était couvert de ce qu'on croyait être le sang de la malheureuse jeune fille; mais la lueur qui brillait à travers la croisée de sa chambre, permit à la jeune fille de voir sa robe de chambre et de se persuader qu'elle est assassinée, elle s'évanouit et tombe sur le plancher.

Use douzaine de serviteurs, à demi réts, s'élança dans la chambre de la demoiselle et reculent d'épouvante en la voyant étendue à terre, baignant dans son sang. Tous croyaient qu'une horrible tragédie s'était passée dans la chambre — qu'elle s'était suicidée ou qu'elle avait été cruellement assassinée. Cependant, lorsqu'on apporta une lumière, ils s'aperçurent qu'elle respirait encore. On eut alors de suite quérir un médecin, pendant qu'on faisait des recherches minutieuses par toute la maison pour découvrir le meurtrier ou l'instrument du crime.

En examinant le lit, on s'aperçut qu'il était couvert de ce qu'on croyait être le sang de la malheureuse jeune fille; mais la lueur qui brillait à travers la croisée de sa chambre, permit à la jeune fille de voir sa robe de chambre et de se persuader qu'elle est assassinée, elle s'évanouit et tombe sur le plancher.

Use douzaine de serviteurs, à demi réts, s'élança dans la chambre de la demoiselle et reculent d'épouvante en la voyant étendue à terre, baignant dans son sang. Tous croyaient qu'une horrible tragédie s'était passée dans la chambre — qu'elle s'était suicidée ou qu'elle avait été cruellement assassinée. Cependant, lorsqu'on apporta une lumière, ils s'aperçurent qu'elle respirait encore. On eut alors de suite quérir un médecin, pendant qu'on faisait des recherches minutieuses par toute la maison pour découvrir le meurtrier ou l'instrument du crime.

On s'imagine mieux que nous pourrions dire la scène qui s'en suivit, comment le docteur fit revenir à elle la jeune demoiselle qui était presque morte de peur, et comment son hôte essaya d'étouffer l'affaire le lendemain.

O loi du Maine, voilà de tes coups ! UN LONG JEUNE. — Il existe une femme hollandaise, à Pinacker, près de Rotterdam, âgée de 66 ans, qui n'a rien mangé depuis 35 ans, et qui n'a rien bu depuis 31 ans. Les médecins et les professeurs vont la voir de toutes les parties de l'Europe. Le comité de Santé de Hague s'occupe de ce phénomène depuis 1826; mais personne n'a encore pu expliquer la condition de cette femme étonnante.

— On lit dans le New-York Herald une annonce ainsi conçue: "Une Dame désire trouver une chambre non garnie, dans la maison d'une veuve respectable, mais pas trop curieuse (inquisitive)." Les Dames se plaignent souvent, quelquefois avec raison, que les hommes les calomnient, ou au moins, médisent d'elles. Ici, c'est une Dame qui fait l'aveu candide des faiblesses de son sexe.

NOUVEAU GENRE DE VOL. — Un Anglais était arrêté il y a quelque temps, à New-York, pour l'importation d'un nouveau genre d'industrie que la loi des États-Unis ne voulait pas reconnaître. Il s'agit d'un nouveau genre de vol assez ingénieux, que la victime ne peut déclarer sans être accusée de complicité.

L'industriel se procurait une boîte contenant quatre à cinq cents écus américains, d'argent solide, qu'il livrait dans une composition leur donnant l'apparence d'être composés de fer et d'acier. Les officiers enfreints à quelque chose qu'il supposait connaître, en lui disant qu'ils étaient falsifiés, mais qu'ils contenaient une grande quantité d'argent, et qu'on pouvait aisément les faire passer; et il parvint à la vendre au prix de quarante à soixante cents par piastre.

La vente était faite et le prix reçu, le vendeur, sous prétexte de tenir la chose secrète, s'entourait d'un peu de mystère et parvenait à substituer une boîte contenant du vieux fer à celle contenant l'argent, mais tellement semblable qu'il était très difficile d'y apercevoir de la fraude. Le voleur, en s'apercevant de la fraude, préférait supporter cette perte en silence, plutôt que de voir son nom mêlé à une affaire aussi équivoque.

Mais enfin, l'importateur de cette nouvelle industrie s'étant adressé à l'un de ses compatriotes qui connaissait la fraude, il a été promptement crier, mais ensuite remis en liberté, et il n'a rien trouvé de mieux à faire que d'aller s'exercer dans le Sud, où il fit plusieurs prosélytes. Ces faits ont été recueillis dans un procès qui a eu lieu ces jours-ci à Pittsburgh, en Pensylvanie, où la société avait déjà fait plusieurs victimes.

Dans un campement sur la rivière de la Colombie, il se révéla durant la nuit, et attiré par la curiosité, il se rend au campement d'un parti d'Indiens hostiles, auxquels son parti avait essayé d'échapper durant tout le jour. Les trouvant tous endormis autour du feu, il s'assied au milieu du cercle qu'ils formaient autour du feu, prend une pipe et se met à la fumer tranquillement comme s'il eût été au milieu de siens. Et se réveillant les Indiens le trouvèrent dans cette position, et les guerriers furent tellement étonnés de cet acte de courage et de sang-froid, qu'ils lui serrèrent la main, lui firent présent de la pipe et le renvoyèrent en sûreté parmi ses compagnons. Son neveu Robert Stuart, qui commençait à s'alarmer de son absence, voulut le blâmer de son imprudence, mais il lui répondit: "Il n'y a rien à craindre d'un Indien, si vous n'avez pas peur de lui."

M. Stuart est mort à l'âge de 88 ans, plutôt de faiblesse générale que de maladie. Il était l'un des derniers de ces chevaliers errants de l'Amérique, les premiers voyageurs de l'Ouest.

— Les empereurs de Russie et d'Autriche ont fait à Olinetz victimes de l'imprudence des troupes du génie, qui en faisant jouer une mine destinée à faire sauter une projection de cette mine dans lequel les empereurs, des troupes et de nombreux spectateurs furent tués; les deux empereurs n'eurent aucun mal; mais un soldat a la tête emportée, plusieurs militaires et quelques spectateurs ont été grièvement blessés. M. M. de Rothschild, qui assistait à cette explosion, ont été couverts de terre.

UNE HISTOIRE VÉRITABLE. — Dans l'une des villes les plus sobres du comté de Hampshire, nous dit un journal américain, — où la loi du Maine est strictement observée, un hôtelier gardait, depuis plusieurs mois, une bouteille de deux sortes de boissons dans le lit qu'il occupait ordinairement, ayant soin de les déplacer au moment de se coucher, et de les replacer sous ses draps en se levant le matin. Il est inutile de dire qu'elles se vidaient de temps à autre.

Il y a quelques jours, après avoir rempli ses bouteilles, n'ayant pas le temps de les porter à leur place habituelle, il se glisse en attendant sous le traversin d'un des lits réservés aux voyageurs, et étant appelé hors de la ville pour la nuit suivante, l'oublié de les ôter.

Il advint malheureusement qu'une jeune demoiselle s'arrêta à l'hôtel pour y passer la nuit; et la servante, ne soupçonnant rien de rien, la conduisit précieusement au lit dans lequel les bouteilles étaient cachées. Comme il se faisait tard, la jeune fille se couche et s'endort bientôt, ne soupçonnant pas la présence du mauvais esprit qui travaillait sous son oreiller.

Vers minuit, lorsque tout fut silencieux et tranquille, la liqueur cachée — soit par la chaleur de la nuit ou par celle de la belle saison — commença à fermenter tellement que le contenant était devenu trop petit pour le contenu. Deux détonations simultanées, presque aussi fortes que celles d'un pistolet, se font entendre et réveillent la jeune fille qui s'élança hors du lit et jeta un cri tellement perçant que tout le monde fut sur pied dans un instant. La lueur, qui brillait à travers la croisée de sa chambre, permit à la jeune fille de voir sa robe de chambre et de se persuader qu'elle est assassinée, elle s'évanouit et tombe sur le plancher.

Use douzaine de serviteurs, à demi réts, s'élança dans la chambre de la demoiselle et reculent d'épouvante en la voyant étendue à terre, baignant dans son sang. Tous croyaient qu'une horrible tragédie s'était passée dans la chambre — qu'elle s'était suicidée ou qu'elle avait été cruellement assassinée. Cependant, lorsqu'on apporta une lumière, ils s'aperçurent qu'elle respirait encore. On eut alors de suite quérir un médecin, pendant qu'on faisait des recherches minutieuses par toute la maison pour découvrir le meurtrier ou l'instrument du crime.

En examinant le lit, on s'aperçut qu'il était couvert de ce qu'on croyait être le sang de la malheureuse jeune fille; mais la lueur qui brillait à travers la croisée de sa chambre, permit à la jeune fille de voir sa robe de chambre et de se persuader qu'elle est assassinée, elle s'évanouit et tombe sur le plancher.

Use douzaine de serviteurs, à demi réts, s'élança dans la chambre de la demoiselle et reculent d'épouvante en la voyant étendue à terre, baignant dans son sang. Tous croyaient qu'une horrible tragédie s'était passée dans la chambre — qu'elle s'était suicidée ou qu'elle avait été cruellement assassinée. Cependant, lorsqu'on apporta une lumière, ils s'aperçurent qu'elle respirait encore. On eut alors de suite quérir un médecin, pendant qu'on faisait des recherches minutieuses par toute la maison pour découvrir le meurtrier ou l'instrument du crime.

En examinant le lit, on s'aperçut qu'il était couvert de ce qu'on croyait être le sang de la malheureuse jeune fille; mais la lueur qui brillait à travers la croisée de sa chambre, permit à la jeune fille de voir sa robe de chambre et de se persuader qu'elle est assassinée, elle s'évanouit et tombe sur le plancher.

Use douzaine de serviteurs, à demi réts, s'élança dans la chambre de la demoiselle et reculent d'épouvante en la voyant étendue à terre, baignant dans son sang. Tous croyaient qu'une horrible tragédie s'était passée dans la chambre — qu'elle s'était suicidée ou qu'elle avait été cruellement assassinée. Cependant, lorsqu'on apporta une lumière, ils s'aperçurent qu'elle respirait encore. On eut alors de suite quérir un médecin, pendant qu'on faisait des recherches minutieuses par toute la maison pour découvrir le meurtrier ou l'instrument du crime.

Dans le nord de la Russie, l'armée du service civil était pour la guerre, mais dans le sud ils sont plus pacifiques. On ne montre aucune enthousiasme guerrier, quoique plusieurs moyens aient été pris pour le produire.

Le "London Times" publie une dépêche de Constantinople, disant que l'ambassadeur Autrichien avait soumis au Sultan le projet d'une note émanant des quatre puissances et déjà acceptée par la Russie. Le "Times" écrit encore que les négociations peuvent prévenir une guerre générale.

Les comestibles sont sans mouvement à Liverpool; le saindoux et le suif ont baissé et sont tranquilles. Les consolidés sont fermés mardi avec une hausse de 2 par cent sur vendredi.

NEW-YORK, 14 NOV. Sous le coup des nouvelles apportées par le "Baltic", la fleur a décliné de 12 à 18 cents, et le blé de 2 à 3 cents.

Le mur d'une vieille église en briques, brûlée dernièrement dans Vanderwater street, s'est écroulé aujourd'hui. Un homme et une femme ont été tués sur le coup, et deux autres sérieusement blessés. On pense que plusieurs enfants ont été enterrés sous les ruines.

ARRIVÉE DE L'AMERICA. New-York, 11 Nov. L'America, parti de Liverpool le 24, est arrivé à Halifax aujourd'hui, entre 9 à 10 heures A. M.

Les dates du siège de la guerre en Turquie ne vont pas jusqu'au 25, jour fixé par le sultan pour le commencement des hostilités; mais néanmoins les nouvelles paraissent décisives quant au fait d'une collision qui aurait eu lieu sur le Danube entre les Russes et les Turcs; et quoique les derniers rapports mentionnent que le comte Nesselrode désire fortement continuer les négociations, sur le sujet en litige, cependant toutes les indications sont décidément en faveur de la guerre.

Kingston, H.-C., 12 Nov. Vers trois heures, ce matin, le feu fut découvert dans la maison de consignment de J. Millar et Cie., et une forte brume soufflant en ce moment, les flammes se communiquèrent aux quais de l'hon. J. Hamilton et de Macpherson et Crane; il ne put être maîtrisé qu'à la rue de la Reine. Voici les noms des bâtiments détruits: l'entrepôt de M. Millar et Cie., les magasins de M.M. Scoble, J. Hamilton, Macpherson et Crane, Hendry, l'épicerie de M. Watts et la taverne de M. Donohue. Le montant de la perte et de l'assurance ne sont pas encore connus. L'hon. J. Hamilton a perdu tous ses livres.

New-York, 15 sept 1852. Mon enfant, âgé de trois ans, était accablé par les vers depuis six mois. J'avais essayé plusieurs remèdes, mais sans effet; et c'est n'est qu'après avoir pris le célèbre Vermifuge du Dr. Mc Lane qu'elle fut guérie. Je lui en fis prendre une bouteille, et cela lui fit rendre une quantité de vers; mais ils étaient tellement coupés qu'il était impossible de les compter. Ma fille est maintenant en parfaite santé. Je recommande ce remède aux parents. Je leur dirais de toujours avoir ce remède précieux dans la maison. J'ai connu plusieurs enfants qui sont morts subitement par les vers. Il arrive souvent qu'un enfant perd le coup, lorsque sa toux est causée par les vers. Je répète donc: ayez dans votre maison; il coûte peu et peut sauver la vie de vos enfants; et dans tous les cas il sauve les vies du médecin.

Max LANE, 333, Rue Roe. P. S. — Le Vermifuge et les Pilules du Dr. Mc Lane ne peuvent être achetés chez Wm. Lyman et Cie., rue St. Paul, Agents pour Montréal. Les acheteurs auront le soin de demander le Vermifuge et les Pilules pour le foie du Dr. Mc Lane. Il y a d'autres Vermifuges et d'autres Pilules, mais ils sont comparativement sans valeur.

NAISSANCES. En cette ville, le 7 courant, la Dame de M. J. B. Rolland, libraire, une fille. A Québec, le 28 août, la dame de l'hon. juge Richards, un fils — mort-né. A Québec, le 4 courant, la dame de l'hon. John Rolph, un fils. A Philadelphie, le 29 août, la Dame de M. J. Bte. Lérigé de Luppine, ex-avant de Montréal, une fille.

MARIAGES. En cette ville, le 8, par Messire Pierre Bélanger, prêtre et vicaire de Varennes, Louis Bélanger, écrivain, son frère, à Delle Marie-Louise-Herméville Labadie, fille aînée de J. A. Labadie, écrivain. En cette ville, le 10 courant, à la résidence du père de la mariée, par le révérend M. Cordier, l'hon. Charles Dewey Day, à Mile Maria Margaret, fille aînée de Benjamin Holmes, écrivain. A Québec, le 9 du courant, à la cathédrale, par St. Grandeur Mgr. l'évêque de Thio, M. Trépanier, avocat, son fils, à Louise-Anne Labadie, fille aînée de M. le juge Roy, de Chicoutimi, et nièce de l'honorable Pierre-J.-O. Chauveau, secrétaire-provincial.

DECES. En cette ville, mercredi dernier, le 9 du courant, Dame Marie-Ange Desjardis, épouse d'Amable Laflamme écrivain. Seigneuresse de la partie ouest de Plate Perrot, âgée de 51 ans. Frappée il y a de trois ans d'apoplexie et de paralysie à la face. Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a fait passer par ses grandes épreuves, pour lui donner un exemple à sa famille, et à ceux qui souffrent d'elle. Cette dame laisse après elle, un grand cercle de parents et d'amis pour pleurer sa perte; un époux à qui elle était unie par les liens du plus sincère attachement, d'un dévouement sans bornes, et dont elle était la plus tendre des mères et qui n'oublierait jamais ses vertus et ses belles qualités. D'un caractère doux et sympathique, d'un esprit vif et enjoué, Madame souffrait depuis plusieurs années de la plus terrible maladie, et elle l'a souffert avec les résignations et le courage d'une fervente chrétienne. Elle n'a